



**CONVENTION DE PARTENARIAT
OHE PROMETHEE ORLEANS LOIRET – UNIVERSITE D'ORLEANS**

**OHE PROMETHEE ORLEANS LOIRET
4, Impasse de Monbary
45140 ORMES**

**UNIVERSITE D'ORLEANS
Château de la Source
Avenue du Parc Floral
45100 ORLEANS**

Convention de partenariat

Entre les partenaires :

OHE PROMETHEE ORLEANS LOIRET, Association pour la promotion de l'Emploi des personnes en situation de handicap, dont le siège social est situé au 5 impasse de Monbary 45140 ORMES, représentée par Monsieur Dominique THEVENET, son Directeur.

et

L'UNIVERSITE D'ORLEANS dont le siège social est situé au Château de la Source, Avenue du parc floral 45100 ORLEANS, représenté par Youssef TOURE, son Président.

Ci-après désignés, « **OHE PROMETHEE** » et « **L'UNIVERSITE** » ou collectivement « les parties » ou « les partenaires ».

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La présente convention s'inscrit dans le cadre des principes généraux énoncés dans la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La politique mise en œuvre entend traduire les dispositions particulières définies par les articles du code de l'éducation L.111-1 à L.112-5, puis D.122-7 et D.351-1, notamment :

- ✓ favoriser prioritairement la scolarisation en milieu ordinaire des jeunes en situation de handicap et assurer la continuité de leur parcours.
- ✓ aider à construire les parcours de formation en organisant et en accompagnant l'orientation.
- ✓ favoriser l'insertion professionnelle à tout niveau de qualification.

OHE PROMETHEE :

Association de loi 1901, Ohé Prométhée est gestionnaire de trois services à destinations des employeurs du Loiret et des personnes en situation de handicap :

- **CAP EMPLOI :** Par délégation de service public en complémentarité avec Pôle Emploi, Cap Emploi est chargée de faciliter le recrutement et l'intégration des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé et les établissements du secteur public.
- **MISSION APPRENTISSAGE :** Dans le cadre d'un appel à marché de l'AGEFIPH Centre, Ohé Prométhée conduit une action à destination des jeunes en situation de handicap afin de favoriser leur entrée en apprentissage en intégrant des CFA de droit commun.
- **SAMETH :** Dans le cadre d'un appel à marché de l'AGEFIPH National, Ohé Prométhée conduit, en complémentarité avec les services de santé au travail, une action de maintien en emploi à destination des employeurs privés ou publics dont les salariés sont confrontés à une éventuelle inaptitude à leur poste de travail.

Les résultats 2014

- **664 Placements**
- **280 Entrées en formation**
- **532 Nouveaux contacts employeurs**
- **443 Offres collectées**
- **35 Contrats d'apprentissage**
- **252 Maintiens en emploi**

Université d'Orléans :

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, l'Université d'Orléans participe à l'accompagnement des étudiants et des personnels en situation de handicap. Trois services sont acteurs privilégiés de cette mission :

- **La passerelle handicap:** Elle met en place les aménagements d'études et d'examens pour les étudiants en situation de handicap, sur avis médical d'un médecin conventionné par la MDPH. Elle accompagne les étudiants et les stagiaires de la formation continue dans leur démarche d'orientation en cours d'études et en fin d'études pour leur entrée dans le monde professionnel, en lien avec les services compétents de l'université (Service Universitaire

Information et d'Orientation, Espace Stage Emploi Entreprise, Service de Formation COninue et d'apprentissage).

- **Le Service proximité pôle RH** : Ce service accompagne le personnel de l'université en situation de handicap. Ce personnel peut nécessiter des actions de maintien dans l'emploi voire un accompagnement pour une reconversion professionnelle ou un reclassement.
- **Le Service de formation continue et d'Apprentissage de l'Université d'Orléans (SEFCO)**: Ce service accompagne les personnes qui relèvent de la formation continue dans leur projet de formation ou de certification (Validation des Acquis de l'Expérience). Il gère la formation continue et tout au long de la vie. Il peut accueillir des personnes en reconversion professionnelle, en situation de handicap.

Les indicateurs 2014-2015 :

- Nombre d'étudiants à l'université : 15473
- Nombres d'étudiants en situation de handicap accompagnés : 235
- Nombres d'étudiants en situation de handicap accompagnés, en fin d'études : 35
- Nombre de personnels de l'université en situation de handicap déclarés : 58
- Nombre d'étudiants en formation continue : 131

Objet de la convention :

La convention de partenariat entre l'Université et Ohé Prométhée a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.

L'objectif de la convention est de favoriser la création au sein de l'Université d'actions durables permettant aux étudiants en situation de handicap de mieux s'orienter, de mieux appréhender les données du marché de l'emploi et d'accéder plus facilement au premier emploi.

Cette convention a également pour objet de favoriser les interactions pour l'intégration et le recrutement de personnels en situation de handicap.

Engagement de Ohé Prométhée Orléans Loiret :

- ✓ Apporter son appui dans l'élaboration et la mise en place d'un plan d'actions pour l'insertion des étudiants handicapés.
- ✓ Informer les étudiants en situation de handicap sur les réalités du marché de l'emploi, et sur les différents dispositifs existants.
- ✓ Accompagner les étudiants en situation de handicap dans la recherche de contrat en alternance (Contrat d'Apprentissage et Contrat de Professionnalisation)

- ✓ Apporter un appui dans la rencontre d'entreprises susceptibles de participer aux actions de l'université et ainsi favoriser le rapprochement étudiants/entreprises.
- ✓ Proposer des offres d'emploi aux étudiants en situation de handicap en fin de cursus et/ou diplômés de l'université.
- ✓ Organiser, en partenariat avec l'université, des réunions d'informations à l'intention des étudiants en fin de cursus.
- ✓ Faire connaître les services de l'université en faveur des personnes en situation de handicap.
- ✓ Organiser en partenariat avec l'université d'Orléans des réunions de sensibilisation aux situations de handicap à l'intention du personnel.

Engagement de l'Université de d'Orléans :

- ✓ Développer à l'université des activités mettant en relation les étudiants en situation de handicap avec des entreprises.
- ✓ Faire connaître et diffuser des informations sur les services et actions proposés par Ohé Prométhée Orléans Loiret aux étudiants et aux personnels en situation de handicap.
- ✓ Orienter les étudiants en recherche d'une entreprise pour un contrat d'apprentissage vers l'action Apprentissage.
- ✓ Orienter les étudiants en fin de cursus vers Ohé Prométhée Orléans Loiret
- ✓ Recevoir et informer les personnes adressées par Ohé Prométhée Orléans Loiret.

Principes d'actions :

Afin de traiter les demandes individuelles avec réactivité, une fiche navette sera transmise entre les 2 parties reprenant l'identité de la personne et le besoin exprimé. En vertu de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les personnes bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, ou de retrait sur leurs données à caractère personnel.

Les parties s'engagent à garantir l'exercice de ces droits dans l'application de la présente convention.

Communication :

Les parties utiliseront leurs propres outils de communication (site internet, newsletter) pour assurer l'information de ce partenariat par ailleurs elles s'engagent à se communiquer mutuellement en amont, un descriptif des actions de promotion et de communication qui seront éventuellement menées sur le thématique du handicap.

Durée de la convention et modalités de résiliation :

La présente convention est valable pour une durée d'un an à compter de sa signature et est renouvelable par accord tacite.

Elle sera résiliée de plein droit en cas d'inexécution des obligations ou sur simple courrier motivé de l'une ou l'autre des parties.

Bilan :

Un bilan de la convention et des actions menées sera établi au terme de l'année avant sa reconduction.

La convention pourra faire l'objet d'ajustements et d'avenants selon les besoins exprimés lors du bilan.

Fait à Orléans le ,

**Pour l'Université d'Orléans
Youssefi TOURE
PRESIDENT**

**Pour OHE PROMETHEE ORLEANS LOIRET
Dominique THEVENET
DIRECTEUR**